



Extrait du Règlement Intérieur Saison 2017-2018

✘ Horaire

Les séances se déroulent les lundis et mercredis de 20h00 à 23h00, de septembre à juin inclus.

✘ Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à **105 €**. Une réduction de 10 € est accordée pour les familles à partir de la 3^{ème} personne habitant sous le même toit. La cotisation mi-saison (janvier-juin) est de 75€ et de 50€ à partir d'avril.

✘ Conditions d'inscription

L'inscription est enregistrée après avoir satisfait aux points suivants :

- versement de la **cotisation annuelle** sur le numéro de compte financier du Nambad avec la mention "**cotisation 17-18 + nom et prénom** "

Numéro de compte :

IBAN : BE24 7320 2806 0838 BIC: CREG BE BB ;

- Remise du **formulaire d'adhésion** complété et signé ;

✘ Nombre de membres

Le nombre de membres inscrits est limité à 90 (nonante).

**NAMBAD ASBL
N° 891558672
Avenue Reine Elisabeth, 19
5000 Beez**

Formulaire d'adhésion

Prénom* :

Nom* :

Date de naissance * :

Sexe * : M / F

Nationalité * :

Adresse * :

.....

Téléphone & GSM :

Adresse de courrier électronique * :

.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur 2017-2018 et y adhérer.

Déclare participer aux activités du club en tant que compétiteur (participation aux interclubs et aux tournois) **

Date et signature.....

* Mention obligatoire

** Il est toujours possible au cotisant de décider de participer à des compétitions en cours de saison. Pour ce faire, il devra contacter un membre du comité au moins un mois avant la compétition.

Nouveau : 1 T-shirt offert à chaque nouvelle inscription !!!

XXL : XL : L : M : S :